

REPUBLIQUE DU RWANDA



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
P.O. BOX 622 KIGALI



Association
pour le développement
de l'éducation
en Afrique

Déclaration de la Conférence des Ministres du Pôle de Qualité Inter-Pays sur le Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP/DCTP) de Kigali sur « Encourager l'investissement des pays dans l'acquisition des compétences des formateurs et entrepreneurs »

8 octobre 2015, Kigali, Rwanda

DECLARATION DE KIGALI₃

Nous,

Ministres en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des pays d'Afrique suivants :

S.E. M. Narciso Damasio dos SANTOS BENEDITO, Vice-Ministre de l'Education en charge de l'Enseignement Technique et Professionnel de la République de l'Angola ;

S.E. M. Kenneth Kgotla AUTLWETSE, Ministre délégué de l'Education et du Développement des Compétences de la République du Botswana ;

S.E. M. Salifou DEMBELE, Ministre de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi de la République du Burkina Faso ;

S.E. M. Saku DUKULY, Ministre Délégué à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle, aux Sciences et à l'Education Spéciale de la République du Liberia ;

S.E. M. Benjamina Ramarcel RAMANANTSOA, Ministre de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de la République de Madagascar ;

S.E. M. Chaibou DAN INNA, Ministre des Enseignements Professionnels et Techniques de la République du Niger ;

S.E. M. Albert NSENGIYUMVA, Secrétaire d'Etat Chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de la République du Rwanda

et Représentants des Ministres suivants :

M. Gilbert G. MIGAN, Conseiller Technique, Représentant le Ministre d'Etat chargé de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes de la République du Bénin ;

M. Auxence Léonard OKOMBI, Directeur Général de la Formation Qualifiante et de l'Emploi du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi de la République du Congo ;

M. N'Goh BAKAYOKO, Directeur de Cabinet Adjoint, Représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle de la République de Côte d'Ivoire ;

Dr. Omneya EISayed ALI NOUREDIN, Conseillère Technique du Ministre en matière de la coopération internationale et de la Société Civile, Représentant le Ministre de l'Education de la République d'Egypte ;



Handwritten signatures of the ministers and representatives mentioned in the text. The signatures are arranged in a row, corresponding to the names listed above. From left to right, they appear to be: Saku Dukuly, Kenneth Kgotla, Salifou Dembele, Benjamina Ramarcel, Chaibou Dan Inna, Albert Nsenziyumba, and Omneya EISayed Ali Nouredin. There is a small number '2' written above the signature of Albert Nsenziyumba.

Mr. Sebastian DEH, Directeur Exécutif du Conseil sur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (COTVET), Représentant le Ministre de l'Education du Ghana ;

M. Jayarajan TANA PAKION, Gestionnaire de l'Institut de la Formation et du Développement, Représentant la Ministre de l'Education Nationale, des Ressources Humaines, de l'Education Tertiaire et de la Recherche Scientifique de la République de l'Ile Maurice ;

M. Zakaria Issa MAHAMAT, Inspecteur Général des Services au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de la République du Tchad,

Ont également été présents :

M. NGATHE Kom Philippe, Conseiller Technique du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la République du Cameroun ;

M. Dramane TOGOLA, Chef de la Division Etudes et Programmes, Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne de la République du Mali ;

Ont aussi participé à la conférence :

Mme Oley DIBBA WADDA, Secrétaire Exécutive de l'ADEA ;

Mme Mary-Luce NIADA-FIAUX, Conseillère Education/Formation Afrique de l'Ouest, Coopération Suisse (DDC) ;

Mme Verena BECKER, Conseillère du Ministère Allemand de l'Economie et du Développement, Coopération Allemande (GIZ) ;

M. Hamidou BOLY, Coordinateur de l'Education et de la Formation Agricoles (NEPAD) ;

M. Telsem MADJASTAN, Chargé de Programme Education au Tchad (DDC)

M. Hervé-Huot Marchand, Spécialiste de Programme Education du Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO à Dakar.

Réunis à Kigali le 8 octobre 2015,

Considérant que:

- L'Afrique doit relever un énorme défi consistant à former et à qualifier un nombre important et croissant de jeunes et à leur permettre d'acquérir les compétences et €



3

les savoir-faire dont ils ont besoin pour s'insérer rapidement dans des emplois et métiers actuels et en émergence et ainsi participer efficacement au développement socioéconomique de leur pays ;

- Les formateurs et entrepreneurs en charge de ces jeunes dans les centres de formations et les entreprises sont en nombre insuffisant et surtout manquent d'opportunités pour améliorer et renouveler leurs compétences pédagogiques et professionnelles de manière à faire face aux évolutions actuelles et futures du marché du travail ;
- Sans des opportunités réelles d'actualisation et de renouvellement des compétences pédagogiques et professionnelles au bénéfice des formateurs en centres de formation comme en entreprises, les dispositifs de formation des pays africains ne pourront pas satisfaire les attentes des jeunes et de leurs familles pour des compétences pertinentes et de qualité et *a fortiori* les ambitions affichées d'une émergence économique de nombre de pays d'Afrique.

Prenant en compte le fait que :

- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine dont la Position Commune Africaine (PCA) par rapport au programme de développement pour l'après 2015 précise que les piliers sur lesquels l'Afrique s'appuiera pour réaliser sa vision sont, entre autres, (i) la transformation économique structurelle et la croissance inclusive et (ii) la maîtrise des sciences, technologies et innovations ;
- Les communautés économiques régionales ont fait du DCTP un axe prioritaire dans leurs stratégies de développement économique et social ;
- Les pays ont formulé des politiques et des cadres stratégiques du développement du secteur de l'éducation et de la formation dans lesquels la formation et l'insertion des jeunes figurent en bonne place.

Décidons de :

- Promouvoir par la coopération inter-pays des politiques et pratiques relatives à la Formation des Formateurs et des Entrepreneurs (FFE) en nous appuyant notamment sur les bonnes pratiques identifiées au cours de cette conférence et en créant, au sein du PQIP/DCTP, une plateforme d'échanges et de mutualisation des expériences de la FFE et plus largement des dispositifs et curricula de formation mis en œuvre au niveau des pays membres du Pôle ;
- Attacher une importance toute particulière à l'accroissement de l'investissement consacré à la formation des formateurs tant au niveau de leur formation initiale que de leur formation continue, de leur formation pédagogique que de leur formation technique et professionnelle ;



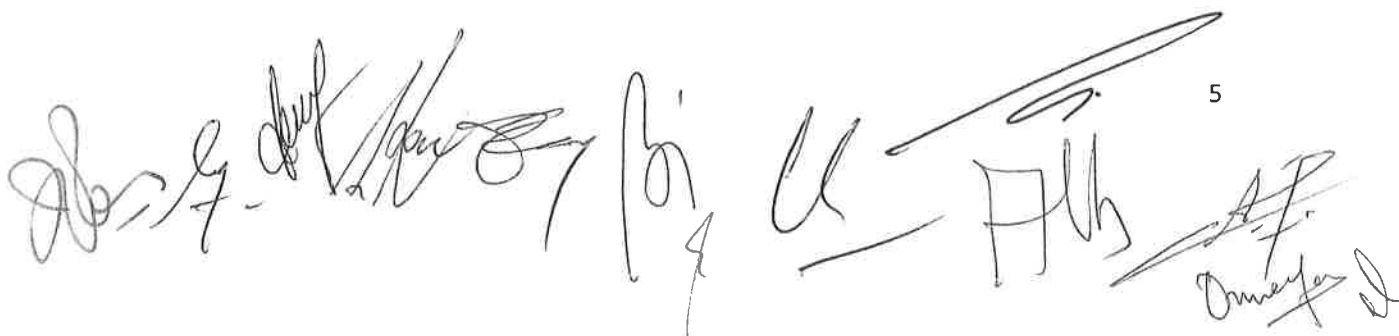
Handwritten signatures of participants at the bottom of the document. The signatures are in black ink and appear to be the names of the signatories. There are approximately six distinct signatures visible, some overlapping. A small number '4' is written near the top right of the signature area.

- Privilégier une politique de formation qui renforce autant les compétences des dispositifs de formation du secteur formel que du secteur informel ;
- Privilégier le développement de dispositifs de formation en alternance et en apprentissage ainsi que les centres d'incubation qui associent dans un partenariat étroit les formateurs et les entrepreneurs et initier, à cet effet, des formations coordonnées entre enseignants, tuteurs, maîtres d'apprentissage et professionnels d'entreprise ;
- Inclure, dans tout parcours de formation des jeunes, des périodes de professionnalisation en entreprise et en situation de travail quelles que soient par ailleurs les formes que prendra cette professionnalisation : stage, alternance, apprentissage, formation production... ;
- Renforcer les capacités de production et les niveaux de qualification des entrepreneurs et professionnels en milieux urbains et ruraux, tout particulièrement de celles et ceux des micro-, petites et moyennes entreprises, afin qu'ils puissent développer qualitativement et quantitativement leurs activités de production et de service et être en mesure d'insérer le maximum de jeunes en recherche d'emploi ;
- Améliorer la formation des formateurs et des entrepreneurs dans les secteurs porteurs d'emplois et de croissance, notamment, dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture, pour qu'ils deviennent des secteurs d'investissement prioritaires ;
- Tout mettre en œuvre au niveau de chaque pays, afin de réaliser au minimum annuellement des enquêtes du type Emploi et Force de Travail permettant d'analyser les évolutions du marché du travail, et les déficits en matière de compétences par secteur économique, afin de les partager au niveau inter-pays et de promouvoir en conséquence des dispositifs de formation à même d'accompagner et d'anticiper ces évolutions.

Recommandons

Aux pays de :

- Contribuer à la mise en place d'un fonds national de financement ou de toute autre forme de financement de la formation des formateurs et des entrepreneurs quand ce fonds n'existe pas ;
- Mettre en place des formations à la gestion, à l'innovation technologique et à l'entrepreneuriat des entrepreneurs du secteur informel ;
- Mettre en place et/ou poursuivre la mise en place d'un cadre partenarial dynamique de coopération et de travail entre le monde de la formation professionnelle et les acteurs du secteur privé ;



5

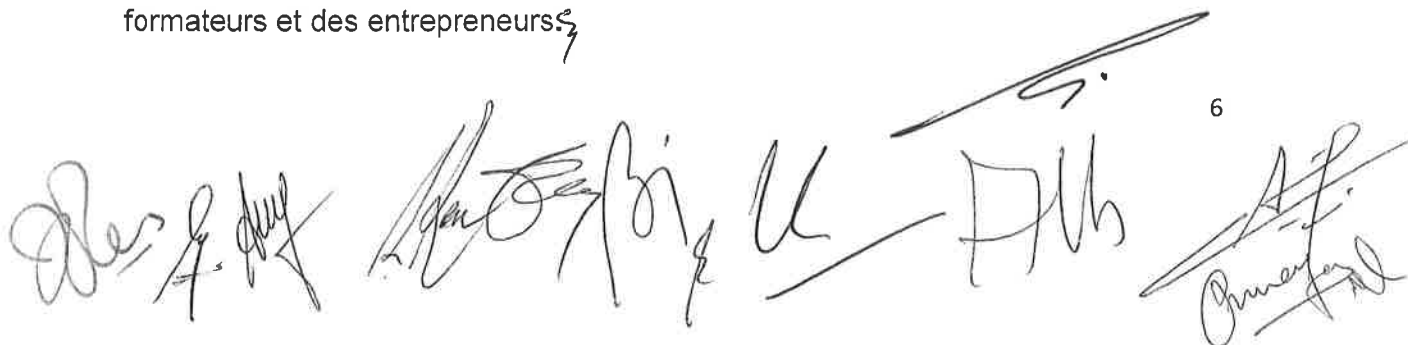
- Instituer sinon intensifier des mesures et dispositifs les plus à même d'inciter les entrepreneurs à former les jeunes en entreprise ;
- Initier des Cadres Nationaux de Certification (CNC) valorisant et reconnaissant les compétences acquises, quelles que soient les modalités de leur acquisition, tant par les jeunes, que par les formateurs et par les entrepreneurs et artisans qui forment les jeunes au moyen de l'apprentissage traditionnel ou de l'apprentissage traditionnel rénové ;
- Institutionnaliser la formation des formateurs.

Aux acteurs du secteur privé de :

- S'impliquer fortement dans la conception et/ou l'actualisation des curricula, dans la création et/ou l'amélioration des dispositifs de formation à destination des jeunes du secteur informel ;
- Organiser au sein de leurs organisations professionnelles des mises à jour régulières des compétences des entrepreneurs afin de leur permettre de suivre sinon d'anticiper les évolutions professionnelles et technologiques de leur secteur d'activité et de leur entreprise ;
- Encourager les entreprises à devenir des partenaires des établissements de formation notamment dans le cadre des dispositifs d'apprentissage et d'alternance ;
- S'impliquer dans la réforme des dispositifs et parcours de développement des compétences des jeunes afin d'aider à mieux les cibler sur les besoins réels du monde du travail ;
- Mettre en œuvre les mesures, prises par les Etats membres, de soutien efficaces à la création d'activités par les jeunes eux-mêmes ;

Aux Partenaires Techniques et Financiers de :

- Cibler leurs appuis et moyens sur un accroissement significatif des compétences des formateurs et des entrepreneurs ;
- Appuyer prioritairement les réformes qui développent des partenariats écoles/entreprises et instituent et/ou renforcent des dispositifs de formation en alternance et/ou par apprentissage ;
- Soutenir les coopérations inter-pays qui mutualisent et valorisent les bonnes pratiques dans le domaine de la formation des formateurs et des entrepreneurs ;
- Promouvoir une analyse comparative inter-pays des expériences de formation des formateurs et des entrepreneurs.



6

Remercient

Le Gouvernement de la République du Rwanda pour son très fort investissement dans la préparation et la tenue de cette conférence ;

Le peuple et les plus hautes Autorités de la République du Rwanda pour l'accueil très chaleureux qui leur a été réservé durant cette conférence.

Fait à Kigali le 8 octobre 2015

Ont signé


Pour la République de l'Angola

S.E. M. Narciso Damasio dos SANTOS BENEDITO, Vice-Ministre de l'Education en charge de l'Enseignement Technique et Professionnel




Pour la République du Bostwana

S.E. M. Kenneth Kgotla AUTLWETSE, Ministre délégué de l'Education et du Développement des Compétences



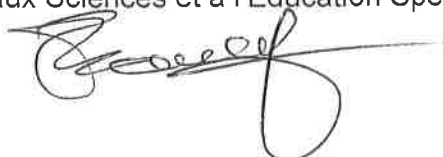
Pour la République du Burkina Faso

S.E. M. Salifou DEMBELE, Ministre de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi



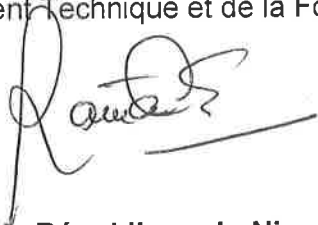
Pour la République du Liberia

S.E. M. Saku DUKULY, Ministre Délégué à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle, aux Sciences et à l'Education Spéciale ;



Pour la République de Madagascar

S.E. M. Benjamina Ramarcel RAMANANTSOA, Ministre de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;



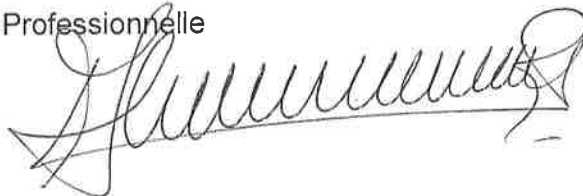
Pour la République du Niger

S.E. M. Chaibou DAN INNA, Ministre des Enseignements Professionnels et Techniques



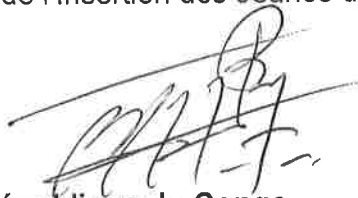
Pour la République du Rwanda

S.E. M. Albert NSENGIYUMVA, Secrétaire d'Etat Chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle



Pour la République du Bénin

M. Gilbert G. MIGAN, Conseiller Technique, Représentant le Ministre d'Etat chargé de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes de la République du Bénin



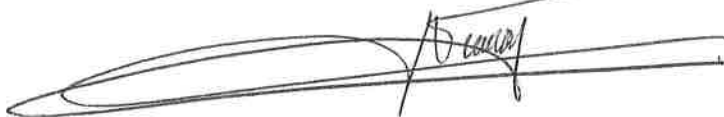
Pour la République du Congo

M. Auxence Léonard OKOMBI, Directeur Général de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, Représentant le Ministre de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi



Pour la République de Côte d'Ivoire

M. N'Goh BAKAYOKO, Directeur de Cabinet Adjoint, Représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle



Pour la République de l'Égypte

Dr. Omneya EISayed ALI NOURREDIN, Conseillère Technique du Ministre en matière de la Coopération Internationale et de la Société Civile, Représentant le Ministre de l'Éducation



Pour la République Ghana

Mr. Sebastian DEH, Directeur Exécutif du Conseil sur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (COTVET), Représentant le Ministre de l'Éducation



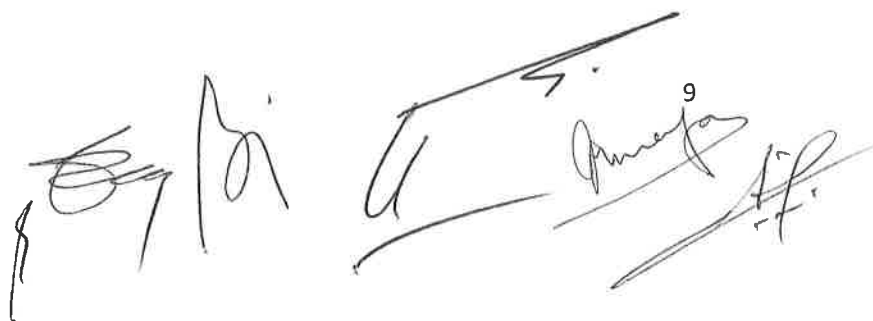
Pour la République de l'Île Maurice

M. Jayarajan TANA PAKION, Gestionnaire de l'Institut de la Formation et du Développement, Représentant la Ministre de l'Éducation Nationale, des Ressources Humaines, de l'Éducation Tertiaire et de la Recherche Scientifique de la République de l'Île Maurice ;



Pour la République du Tchad

M. Zakaria Issa MAHAMAT, Inspecteur Général des Services au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation de la République du Tchad,



9